



UGGC AVOCATS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UGGC Avocats conseille l'équipe dirigeante de Catella Hospitality Europe la nouvelle branche de Catella dédiée à la gestion d'actifs hôteliers

Paris, le 12 septembre 2019 – UGGC Avocats, cabinet pluridisciplinaire en droit des affaires, accompagne les trois associés fondateurs de Catella Hospitality Europe (CHE), la toute nouvelle branche de Catella, dédiée à la gestion d'actifs d'hôteliers.

Présent dans quinze pays, Catella est un investisseur-opérateur spécialiste de l'immobilier d'entreprise et résidentiel. Afin de répondre au marché en forte croissance de l'investissement hôtelier, Catella se lance sur cette nouvelle classe d'actifs avec la création de Catella Hospitality Europe, en partenariat avec Pierre-Louis Bellanger, Rodolphe Frégé et Maxime des Monstiers. Ces derniers deviennent ainsi associés de Catella Hospitality Europe, en collaboration avec le groupe Catella.

La société assistera les investisseurs lors de la recherche, de la structuration et de la gestion d'opportunités d'investissements hôteliers. Les trois associés fondateurs seront chargés de développer cette nouvelle structure, notamment par le suivi d'actifs stabilisés et une restructuration corporate et financière.

L'équipe d'UGGC Avocats qui a accompagné les trois associés fondateurs dans le cadre de la création de Catella Hospitality Europe était composée de Charles-Emmanuel Prieur (associé), Clémence Lemétais d'Ormesson (consultante) et Dalida Yusupova (collaboratrice).

Catella était conseillé par le cabinet Linklaters avec Marc Petitier (associé), Alice Magnan (collaboratrice senior) et Jordan Jablonka (collaborateur). L'équipe pluridisciplinaire était complétée par Cyril Boussion (associé) sur les aspects fiscaux et Géric Clomes (consultant) sur le plan du droit du travail.

À propos d'UGGC Avocats

Fondé en 1993, UGGC Avocats est l'un des tout premiers cabinets d'avocats d'affaires indépendants en France. Actif aux côtés des entreprises privées, des entités publiques comme des personnes physiques, il dispose d'une gamme riche de prestations juridiques et fiscales et d'une très grande capacité d'intervention à l'international, que ce soit grâce à ses bureaux en Europe (Paris, Marseille et Bruxelles), en Afrique (Casablanca), en Asie (Shanghai et Hong-Kong), en Amérique du Sud (Sao Paulo et Belo Horizonte) ou à son réseau de correspondants de premier rang. Se positionnant comme un « cabinet de Client », il fonde notamment son approche sur la capacité de ses départements à intervenir de façon transversale et à déployer, selon les besoins, une palette complète d'expertises. UGGC Avocats est composé de plus de 150 avocats et juristes, dont une trentaine d'associés ; il a affiché un chiffre d'affaires d'environ 32 millions d'euros en 2018.

Contact media

Enderby

Marie Grillet – Tél : +33 (0)6 45 42 91 00 – mgr@enderby.eu